

Le littoral de Jobourg

Sur la commune de Jobourg, le Conservatoire du littoral intervient sur 61ha répartis de façon très morcelée en secteur de falaises et en secteur plus agricole.

Sur l'ensemble de ces terrains, le SyMEL réalise des inventaires et des suivis de faune, de flore et de fréquentation afin d'établir des préconisations visant à la **protection de la biodiversité**.

- **Les terrains agricoles**

Les **terrains en prairie et en culture** sont loués à des exploitants agricoles locaux et à des particuliers afin d'y maintenir une activité contribuant à la préservation du patrimoine naturel et paysager. Sur ces espaces, des travaux tels que la pose de barrières, de clôtures et la restauration de murets de pierres sèches sont financés par le **SyMEL** pour contribuer à l'entretien des parcelles agricoles dans le respect du paysage.



La gestion des **prairies** a fait l'objet d'un travail avec la profession agricole en 2008 et 2009.

Un diagnostic écologique et paysager des prairies a permis de dégager des enjeux par secteur. Ce travail a été complété par l'étude des différentes pratiques agricoles afin de prendre en compte les contraintes d'exploitation.

Suite à cet état des lieux, une réflexion avec les agriculteurs s'est engagée pour l'élaboration de nouveaux cahiers des charges adaptés conciliant enjeux écologiques et économiques. Le résultat a été présenté à l'ensemble des agriculteurs de la Hague **le 24 septembre 2009** et sera mis en application dès janvier 2010.

Zoom sur un oiseau du littoral: Le Faucon pèlerin, *Falco peregrinus*

Faucon du bas latin falco et du latin falx, qui signifie « **faux** ». Deux hypothèses à cette origine, les ongles recourbés comme une faucille ou la silhouette de l'oiseau et ses ailes en forme de faux.

Les faucons sont des petits oiseaux de proie dont il existe plusieurs espèces. Le plus courant localement est le faucon crécerelle, souvent aperçu en chasse dans les prairies exécutant un vol stationnaire au-dessus de sa proie.

Le faucon pèlerin, plus grand, est beaucoup moins répandu avec un seul couple connu dans la Hague.

Distinction des autres faucons

C'est le **plus grand des faucons** de France avec une envergure d'environ 1mètre. Ce faucon se distingue par sa calotte sombre gris ardoise qui se termine en « moustaches », descendant sous l'œil et qui contrastent avec la gorge et la poitrine blanches.

Caractéristiques



Ses longues ailes effilées et son corps massif témoignent de sa puissance. Cet oiseau, **le plus rapide au monde**, peut atteindre des vitesses de plus de 250km/h en action de chasse. Pour cela, ses narines sont dotées de déflecteurs lui permettant de respirer lors de ses descentes en piqué. Le faucon est doté d'une vue exceptionnelle puisqu'il peut repérer ses proies à plus de 1km. Ces caractéristiques en font un redoutable chasseur, spécialiste de la chasse d'oiseaux en plein vol. A l'aube ou au crépuscule, le faucon pèlerin repère sa proie d'un perchoir d'affût ou en vol très aérien. Une fois la proie localisée, le faucon s'élève dans le ciel en décrivant une grande courbe de façon à se retrouver à l'arrière de l'oiseau visé. Il se

laisse ensuite tomber sur elle en « piqué », les ailes repliées pour augmenter la vitesse et atteindre sa proie en quelques secondes.

Répartition

Le faucon pèlerin occupe l'ensemble des continents. En Europe, il est migrateur dans l'Est et le Nord mais sédentaire ailleurs comme la plupart des couples nicheurs en France.

Il niche sur des corniches de falaises en montagne ou en bord de mer et peut également s'établir en zone urbaine sur de hauts monuments tels que des cathédrales.

On compte actuellement une vingtaine de couple en Normandie mais seulement 3 dans le département de la Manche dont un dans les falaises de Jobourg.

Alimentation

Il se nourrit essentiellement d'oiseaux de taille moyenne comme des étourneaux, grives, pigeons. Les oiseaux attrapés sont le plus souvent malades ou blessés. En secteur littoral, il peut s'attaquer à de jeunes goélands.

A l'occasion, le faucon pèlerin complète ses repas par quelques petits mammifères ou reptiles.

Nidification

Le faucon pèlerin niche dans des falaises abruptes. Il trouve une corniche ou une crevasse inaccessible des différents prédateurs où il établit son nid à même le sol.

Les faucons restent en couple toute leur vie revenant d'une année à l'autre sur le même lieu de nidification sauf dérangement.

Le faucon pèlerin et l'homme

Le faucon, symbole de puissance, se retrouve dans de nombreuses mythologies comme le faucon Vedrfolnir dans la mythologie scandinave: « (...) dans les branches du frêne (Yggdrasil) est perché un aigle dont le savoir est très vaste ; entre ses yeux est perché un faucon, appelé Vedrfolnir(...)» *Edda de Snorri Sturluson, seizième chapitre.*

Les égyptiens en ont fait un dieu, Horus le dieu du ciel dont ses yeux ne sont autres que le Soleil et la Lune. Cette civilisation semble même avoir repérer ses qualités visuelles il y a environ 3500ans, date d'un hiéroglyphe signifiant « voir » qui reproduit le dessin des tâches présentes autour de l'œil du faucon pèlerin. (Voir ci-contre / Source : journal « La Hulotte »)



D'autre part, depuis plus de 2000ans, les oiseaux de proie sont utilisés pour la chasse au vol en extrême orient. La fauconnerie s'est ensuite développée au proche orient puis en occident depuis le Moyen-âge et le faucon pèlerin était particulièrement retenu pour les chasses royales.

Menaces et protection

La population de faucon pèlerin en France s'est considérablement réduite après la guerre jusqu'à une phase critique vers 1970. Cette régression était due notamment à l'utilisation massive de pesticides organochlorés. En haut de la chaîne alimentaire, il subit l'accumulation des substances toxiques dans les organismes des différentes proies.

D'autre part, l'utilisation en fauconnerie de cet oiseau en faisait un oiseau très recherché soumis à des trafics et à des surenchères. Les faucons étaient autrefois prélevés directement sur les nids naturels. Aujourd'hui, les oiseaux utilisés dans ce cadre sont, le plus souvent, élevés en captivité.

Depuis les années 1990, les populations se sont rétablies grâce à la protection dont il a fait l'objet et à l'interdiction de certains produits phytosanitaires dans les années 70.

Le faucon pèlerin est aujourd'hui protégé en France comme tous les rapaces et est inscrit dans l'annexe I de la Directive Oiseaux. Cette directive ainsi que la directive habitats ont permis d'établir le réseau de sites Natura2000 pour la préservation de la diversité biologique et la valorisation des territoires.



Ne pas confondre...

Au-delà du trait de côte, que met-on derrière le terme « littoral » ?

Entendu ça et là dans les conversations, « le littoral » sert à qualifier familièrement toute institution, loi ou même agent ayant un quelconque lien avec la protection des espaces côtiers...Qu'en est-il exactement ?

Le Conservatoire du littoral achète des terrains pour protéger les espaces naturels des côtes françaises et y permettre l'accès au public.

Il s'agit d'un établissement public national créé par la loi du 10 juillet 1975 pour mener une politique foncière visant la protection définitive de sites naturels.

Les acquisitions du Conservatoire sont réalisées majoritairement par voie amiable, elles peuvent aussi se faire par voie de préemption ou, exceptionnellement, par voie d'expropriation.

Pour la Manche, au titre des Espaces Naturels Sensibles, le conseil général délègue son droit de préemption au Conservatoire du littoral dans les zones correspondant à son périmètre d'intervention. Le périmètre de la zone de préemption est défini par le conseil général après accord des conseils municipaux.

La loi « littoral » régleme les constructions dans les communes côtières.

Il s'agit d'une loi du 3 janvier 1986 visant à orienter et limiter l'urbanisation dans les zones littorales. Elle s'applique à l'ensemble du territoire des communes riveraines des mers, océans et plan d'eau intérieur >1000ha.

Dans les zones concernées, les dispositions de protection prévues par la loi littoral s'imposent de plein droit aux autorités chargées d'établir les documents d'urbanisme locaux ainsi qu'à celles ayant la responsabilité de la délivrance des autorisations d'occupation du sol. (Par exemple, les Mairies sont soumises à la loi « littoral » pour délivrer des permis de construire).

Jobourg, comme la plupart des communes de la Hague, est d'une part soumise à la loi « littoral » dans sa politique d'urbanisation, d'autre part, le Conservatoire du littoral achète régulièrement des parcelles dans son périmètre d'intervention.

Une des menaces pour le faucon pèlerin reste l'utilisation de certains pesticides dont on ne connaît pas toujours les effets sur la faune.

Mais actuellement, la principale menace est sans doute la pratique anarchique des sports de pleine nature (escalade, parapente, randonnée...) qui génère un dérangement. Il faut réglementer ces loisirs pour assurer la tranquillité de certains secteurs de falaises et notamment des zones de nidification. Ainsi, dans les falaises de Jobourg depuis 1995, un arrêté préfectorale de biotope interdit la fréquentation au pied de falaise en période de nidification ce qui profite au faucon pèlerin mais également aux autres oiseaux nicheurs des falaises tel que le grand corbeau, les cormorans huppés ou le pétrel fulmar.



**Randonnée découverte de la flore des falaises,
le samedi 17 avril 2010**

Rendez-vous à 9h30 devant la crêperie « La
Gravelette ».

Cette animation est réalisée dans le cadre d'une
exposition sur le thème du littoral à la **médiathèque de
Jobourg.**

Contact : Christelle Bonnissent/ garde du littoral
BP 239 – 50440 BEAUMONT HAGUE
02-33-04-61-59 ou 06-07-45-17-52
christelle.bonnissent@cg50.fr